

Déclaration de la FNEC FP FO au CDEN  
du 14 novembre 2016

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Directeur des Services de l'Éducation Nationale,  
Monsieur le Président du conseil départemental  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce Conseil départemental de l'éducation nationale est réuni afin, entre autres, de faire un bilan de la rentrée scolaire 2016-2017.

On ne saurait séparer les conditions de la rentrée scolaire de celles de la rentrée sociale, placées sous le signe d'une même dégradation.

La loi Travail n'a été adoptée que par l'utilisation par trois fois de l'article 49-3, contre la majorité de l'opinion publique, sans majorité parlementaire pour l'adopter. Parce que cette loi est régressive, FO continue d'en demander l'abrogation.

Il est clair qu'à terme, la Fonction publique sera aussi concernée, car nombre de règles statutaires relèvent de la transposition des dispositions du Code du Travail, notamment en matière de respect de la hiérarchie des normes et des droits collectifs, de temps de travail et de règles de négociation.

**Deux mois et demi après la rentrée scolaire peut-on dire que pour les personnels et les élèves de l'école de la République la situation s'est améliorée ? Que leurs revendications ont été entendues ?**

Le gouvernement poursuit sa politique de destruction dans l'Education nationale comme dans tous les secteurs :

- Il impose la réforme du collège rejetée par les enseignants et la majorité écrasante de leurs syndicats.
- Il poursuit la réforme des rythmes scolaires dont le bilan est catastrophique.
- Il met en place la réforme territoriale à marche forcée.
- Il entend imposer à l'ensemble de la fonction publique le texte PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération) que les syndicats majoritaires dans la fonction publique ont refusé.

Dans le cadre de son application aux corps enseignants, la ministre de l'Education nationale veut remettre en selle, sous une forme aggravée, la réforme de l'évaluation des enseignants voulue par le ministre Chatel en 2012 et qui est pour Force Ouvrière très inquiétante et inacceptable en l'état.

Par exemple, le projet de grille d'évaluation des enseignants fait apparaître des items comme « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » ou encore « contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école », qui à l'évidence sont fort éloignés du « cœur du métier » qui est « enseigner », mais il fait disparaître toute référence aux programmes nationaux et à l'aptitude de l'enseignant à les transmettre.

Ce projet d'évaluation, c'est l'arbitraire, l'individualisation des carrières et la concurrence entre les personnels au nom du « mérite », au détriment de ce qui constitue notre mission fondamentale : enseigner sur la base de programmes nationaux.

Au même moment, dans les écoles, dans les établissements, dans les services, les personnels vont être confrontés à la pénurie de postes et au manque de moyens, en contradiction avec les mystifications ministérielles sur les 60 000 postes.

Concernant le premier degré dans notre département, puisque ce point est à l'ordre du jour, l'exemple est flagrant puisque notre dotation est cette année de -6 postes alors même que les effectifs diminuent de 162 élèves seulement (soit une diminution de 0,74% !) et que nous devons tout de même créer des postes de « plus de maîtres que de classes » et « accueil des enfants de moins de 3 ans », issus de la loi de refondation de l'école.

**Deux mois et demi après la rentrée scolaire peut-on dire que pour les personnels et les élèves de l'école de la République la situation s'est améliorée ?**

**Que leurs revendications ont été entendues ?**

**A l'évidence : non.**

